

Séance du comité du 03 octobre 2015, hôtel Seerose, Meisterschwanden

Président: Markus Vogel

Procès-verbal: Jürg Schmid

Présents: Markus Vogel, Regula Wermuth, Iris Fankhauser, Samuel Zürcher, Jürg Schmid, Simon Koechlin, Erwin Bär, Peter Iseli, Stefan Kocher

Excusé: Martin Wyss

Martin Wyss a demandé d'être excusé étant donné qu'il a remis sa démission de président de Volailles de race Suisse pour le 1er octobre 2015. Ci-après sa lettre de démission :

Monsieur

Markus Vogel

Président Petits animaux Suisse

Henzmannstr. 18

4800 Zofingen

Niedergösgen, le 1er octobre 2015

Chers Membres du comité, cher Markus

Après mûres réflexions et franche discussion avec les membres de nos comités suite à l'incident du 31 août 2015, j'ai décidé de donner ma démission avec effet immédiat.

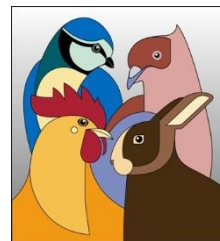
S'il devait s'avérer que l'image de Volailles de race Suisse et de Petits animaux Suisse soit ternie par cet acte irréfléchi, croyez bien que j'en serais particulièrement désolé.

Pour éviter que Petits animaux Suisse n'en pâtisse davantage, je me devais de prendre cette décision, ce qui n'a cependant pas été facile. J'espère pouvoir compter sur votre compréhension.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour le soutien que vous avez manifesté à mon égard, ainsi que pour la bonne collaboration qui a prévalu entre nous durant toutes ces années. Je continuerai à l'avenir à m'investir pour notre passe-temps.

Sign.

Martin Wyss



1. Procès-verbal

Séance du comité du 08 août 2015

Rectifications:

10.9: la commission pour la santé et la protection des animaux demande au comité la prise en charge d'un montant de 500.00 euros, pour une conférence du Dr Inga Tiemann.

17.4: Lapins de race Suisse propose d'aborder le thème du facteur légal.

D: le comité accepte le procès-verbal de la séance du 08.08.2015 avec les compléments ci-dessus.

2. Membres

2.1 Camp jeunesse 2015

La séance de clôture a eu lieu (voir détail dans le procès-verbal). La rétrospective relative au camp de Randa VS a permis de faire des propositions d'améliorations pour le camp 2016. Le décompte final n'est pas encore établi.

2.2 Camp jeunesse 2016

La maison de vacances St. Raphael, à 6390 Engelberg a été inspectée, elle est réservée du 16 au 23 juillet 2016. Le contrat est signé. Il s'agit d'un bâtiment avec de la place et de beaux alentours. La nouvelle équipe dirigeante du camp se retrouvera prochainement sur place pour une séance. Il faudra deux personnes supplémentaires car l'équipe de cuisine n'est pas à disposition de l'équipe dirigeante. Le budget du camp sera présenté au comité lors de la séance de novembre.

2.3 Rencontre jeunesse 2015 sur l'Aelggialp

Un rapport a été publié dans la Tierwelt (no. 36, 03.09.15). 28 jeunes de 7 cantons y ont participé accompagnés de 14 adultes de toute la Suisse. Une partie des jeunes souhaitent reconduire l'expérience mais sur une seule journée et à une autre date. Il est tout-à-fait envisageable de mettre sur pied d'autres rencontres avec cette équipe de jeunes, par exemple en 2017. Le comité a pris connaissance du décompte avec et sans les frais de la commission.

2.4 Journée des préposés à la jeunesse du 06 septembre 2015 à Goldau

A l'exception du canton de Fribourg, toutes les fédérations étaient représentées, y compris le groupe d'intérêt pour les cochons d'Indes et les groupes de couture sur peau. Cela été difficile de déterminer si les participants étaient présents à cause de l'obligation ou s'ils venaient de leur plein gré. La question est restée ouverte par l'assemblée, il y a-t-il un désintérêt ou alors tout à déjà été dit ? On n'a pas encore de retour sur la rencontre à Aelggialp (à renouveler, faible participation). Lukas Meister un présenté brièvement l'activité consacrée à la jeunesse dans le canton de Berne. La visite guidée du parc animalier de Goldau a motivé quelques préposés à la jeunesse de venir y faire une visite. Lors de la journée des préposés en 2016 on va mettre l'accent sur les médias informatiques comme moyen de communication possible avec les jeunes. Pour plus d'informations voir procès-verbal du 05.09.2015.



2.5 Championnat suisse jeunesse 2016 à Näfels

Tous les documents relatifs aux inscriptions seront envoyés début octobre directement aux jeunes éleveurs. Le délai d'inscription auprès des préposés cantonaux est fixé au 30 novembre 2015. Les préposés seront informés par e-mail de ces envois et sont invités à rassembler les inscriptions jusqu'au 7 décembre 2015. Le groupe de couture sur peaux a demandé à être intégré à l'exposition. S'agissant des prix de victoire, ceux sponsorisés par Oiseaux d'agrément Suisse seront pris en charge par Kurt Bühler, le nouveau préposé à la jeunesse de cette division. Les prix de victoire des groupes de couture seront traités comme ceux des divisions.

2.6 Championnat suisse jeunesse 2019 à Lenzburg

La fédération argovienne, par son président Ruedi Hofmann, aimerait organiser le championnat 2019, soit du 16 au 20 janvier 2019 à la halle polyvalente Schützenmatte à Lenzburg. Une visite des lieux s'est déroulée le 21.09.2015 avec Ruedi Hofmann, Kurt Bühler et Monika Wyser. Un projet de contrat sera élaboré. Regula Wermuth le soumettra au C et on y apportera les compléments utiles (lieu, dates, heures, etc.).
D: le comité ratifie l'attribution du championnat jeunesse 2019 du 16 au 20 janvier à la fédération cantonale argovienne. La décision sera communiquée par écrit à la fédération argovienne. Le contrat sera signé après le championnat 2016.

3. Europe

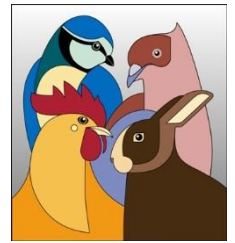
3.1 Exposition européenne Metz 2015

Nous avons enregistré les inscriptions suivantes: 418 lapins, 234 pigeons et 34 cochons d'Indes. On a eu qu'une seule inscription pour des volailles, elle a été retirée, l'éleveur n'étant pas prêt à laisser ses animaux en quarantaine pour une durée de 5 semaines. S'agissant des oiseaux d'agrément, le délai court jusqu'au 10 octobre. Les personnes qui accompagneront les véhicules de transport se retrouveront pour une séance le 12 octobre 2015. Les frais de la séance pour 4 représentants devront être pris en charge par les divisions et les 4 autres par Petits animaux Suisse.

L'implantation de notre stand à Metz correspondra à ce qui a été fait lors des précédentes éditions.

Lors du séminaire du comité il a été décidé qu'à l'avenir la Centrale sera l'organe de coordination pour les futures expositions européennes. Dans ce but, Karin Starkermann est déjà bien engagée dans le cadre de l'organisation de l'exposition de Metz. Les décomptes des frais de transport seront visés par Regula Wermuth et directement transmis aux divisions. Il faudra encore définir l'aspect financier relatif à l'engagement de Hansueli Zahnd. Les factures pour le carburant seront prises en charge par Petits animaux Suisse, de même que les frais de subsistance en cours de route, comme remerciements aux transporteurs. Les éventuels frais pour le transport du matériel seront pris en charge par Peter Iseli.

Les décomptes pour les indemnités journalières des personnes de contact, des juges-experts et des accompagnants lors du transport, sont à la charge des divisions. Les caissiers recevront les documents utiles. Les frais d'hôtel ont été avancés par Petits animaux Suisse, ils seront réclamés aux divisions sur la base des réservations



définitives faites le 30.08.2015. Le cours de l'euro sera défini d'entente entre les divisions. Il correspondra au cours du jour à la fin de l'exposition EE.

4. Communications du rédacteur en chef

Simon Koechlin confirme que tout se passe bien au niveau de la rédaction, cela a également été le cas lors de ses vacances.

5. Séance de la commission marketing

Le protocole de la séance du 19.08.2015 a été transmis au comité. Ce dernier a réglé la participation de Stefan Kocher aux séances du comité en raison d'une surcharge de son activité professionnelle, ceci jusqu'en 2016. La commission siègera le jeudi 22 octobre 2015 à l'hôtel Vogelsang à Eich. La journée famille et animaux patronnée par Migros, aura certainement lieu le 14 mai 2016 à Zofingue.

6. 125 ans Tierwelt

6.1 Participants de Petits animaux Suisse

La liste des invités pour la journée du jubilé du 10 juin 2016 a été arrêtée. Lors de cette rencontre qui durera de 16.00 à 22.00 heures, on pourra accueillir 200 personnes. Markus Vogel aimerait que tout le comité y participe avec les partenaires. Les invitations à nos hôtes seront envoyées encore au mois d'octobre.

6.2 Liste des invités

Le comité rajouté quelques noms. Iris Fankhauser va rassembler la liste du Zofinger Tagblatt et celle de Petits animaux Suisse à l'intention du comité.

7. Journée de Zofingue du 05 décembre 2015

7.1 Organisation, nuitées, intervenants

Le déroulement sera le même que l'année dernière: partie administrative à l'hôtel de ville avec les intervenants : salutation de Markus Vogel, puis intervention de MM. Simon Koechlin, Jörg Kilchenmann ou Roland Oetterli. Ensuite apéritif et repas à l'hôtel Zofingen; remise du prix Tierwelt par le prof. Richard Hoop.

7.2 Désignation des vainqueurs du prix Tierwelt le 04 octobre 2015

Le jury a décerné le premier prix à la fondation Esperanza Verde Schweiz (engagement au Pérou contre la contrebande d'animaux). On a reçu relativement peu de nouveaux projets. Le vote en ligne pour le prix d'encouragement a donné une égalité de voix pour le dossier Rottal (sauvegarde d'une race de chevaux) et le dossier « abeilles sauvages » wildBee.ch. Par tirage au sort le prix d'encouragement a été attribué au projet « abeilles sauvages ». Le comité est d'avis que le principe de notre prix « Tierwelt » doit être repensé.

8. Assemblée des délégués 2016 à Weinfeldern

8.1 Président du tribunal de la fédération

Nous n'avons toujours pas reçu de candidature pour repourvoir ce poste, le président actuel Heinz Fröhlich ayant donné sa démission pour l'AD 2016.



8.2 Proposition de la fédération des Waldstaetten (KVV)

La KVV propose à l'AD de Petits animaux 2016 de supprimer dès que possible les montants alloués par Petits animaux Suisse à l'Entente européenne. Motifs: d'une part Petits animaux Suisse n'a pas de droit de vote, d'autre il paraît anormal qu'un fonctionnaire soit rétribué par une fédération pour laquelle il ne travaille pas.

Le comité de Petits animaux Suisse a traité cette proposition lors de son dernier séminaire et se déclare d'accord sur le principe. En 2014 Petits animaux Suisse a soutenu l'EE en lui octroyant une somme considérable. A l'avenir nous pourrions soutenir des projets précis de l'EE.

D: le comité soutient la proposition de la KVV et décide de renoncer aux paiements à l'EE et aux fonctionnaires suisses de l'EE, ceci à partir du 1^{er} juin 2016. Cette décision est de la compétence du comité. Elle sera communiquée à la KVV qui pourra ainsi retirer sa proposition.

9. Communications de la gérante

9.1 Liste des affaires en suspens

Le comité a pris connaissance de la liste mise à jour.

9.2 TW-Shop

Les chiffres du mois d'août correspondent à ceux de l'année passée.

9.3 Sociétés suspendues

Aucune

9.4 Assurances

Un cas est en cours

9.5 Conseils juridiques

Quatre dossiers ont été discutés

9.6 Frais pour les conseils juridiques

En 2014 les frais pour le soutien juridique apporté à nos membres, se sont élevés à Fr. 13'000.00. On confirme que seuls les dossiers en rapport avec des animaux bénéficient de notre appui, ou alors ceux qui représentent un intérêt politique évident.

9.7 Révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Avant que la motion du conseiller aux Etats Pirmin Bischof (PDC) soit traitée devant la commission CEATE on va encore envoyer un courrier aux conseillers aux Etats.

9.8 Décompte standard 15 lapins de race

Il faudra définir la façon dont le décompte devra être établi.

10. Finances

10.1 Comptabilité auprès de la fondation Brändi

Une séance a eu lieu le 31 août 2015 afin de définir la façon dont la comptabilité se fera entre Petits animaux Suisse et la fondation Brändi. On a mis en place les détails de la procédure. La collaboration a été bonne. Le contrat a été élaboré par la Centrale, sur la base de l'offre initiale, il a également été signé. Les prestations correspondent à ce qui a été discuté et le transfert des données est réglé.



10.2 Budget 2017

Samuel Zürcher s'est entretenu avec Jakob Etter s'agissant du prochain budget. Une séance aura lieu avec Markus Vogel et Iris Fankhauser pour discuter de ce budget 2017 avant la séance de la commission financière fixée sur le 2 novembre prochain. Une rencontre est également prévue avec Post-Finance le 22 octobre pour régler la question du droit de signature.

10.3 Certification ISO

La question est de savoir si l'on va continuer de maintenir la procédure de certification ISO pour Petits animaux Suisse ou si l'on va y renoncer. La certification en 2013 avait pour but de faire un état de la Centrale et de la façon dont elle était dirigée. Le maintien des critères de certification ISO coûte chaque année une somme de 5 chiffres, cela nécessite un investissement au niveau administratif et un engagement de la part du personnel alors que cela n'est d'aucune utilité pour les éleveurs. On n'a pas constaté de répercussions positives tant au niveau du public que parmi nos membres. Une suspension n'empêche pas notre Centrale de travailler dans le même état d'esprit, il en est de même pour la rédaction de la Tierwelt qui continue à produire semaine après semaine des articles de qualité.

D: le comité décide de suspendre avec effet immédiat le système de Management de la qualité ISO 9001 et le label NPO (association à but non lucratif).

10.4 Informations relatives à la séance avec BDO, organe de révision

Samuel Zürcher donne des informations concernant cette séance à laquelle il a participé avec Markus Vogel et les représentants de BDO. BDO a dressé une liste de ses prestations, il faut prévoir un coût de Fr 3'500.- pour la révision. Il a également été question de la participation de BDO à notre AD, une telle représentation n'est pas obligatoire, en conséquence BDO ne sera pas invitée à notre AD 2016. La révision des comptes 2015 de Petits animaux Suisse est prévue le 7 avril 2016, à cette même date on procédera aussi à la révision des comptes 2015 de Lapins de race Suisse.

D: le comité approuve la proposition du bureau qui souhaite que l'on demande une deuxième offre à un autre organe de révision. BDO ne sera plus invitée à notre AD 2016. On lira le rapport écrit.

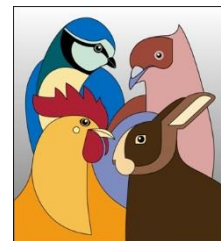
10.5 Demandes de subventionnement

On donne une suite positive à deux demandes.

10.6 Demande de don de Gnadenhof Luna

L'institution Gnadenhof nous demande un don pour la reconstruction de divers abris pour animaux, détruits lors de violentes intempéries. Gnadenhof n'est pas membre de Petits animaux Suisse.

D: sur recommandation du bureau, le comité ne donne pas suite à la demande de Gnadenhof Luna



10.7 Adaptation du programme informatique pour les expositions

Le programme est à jour et disponible. Les adaptations essentielles ont été réalisées. On souhaiterait encore introduire la possibilité d'éditer documents en série. Cette proposition sera traitée lors de la séance du comité du mois de novembre.

10.8 Modification de l'agenda pour 2017

Pour 2016 on va encore imprimer 1400 exemplaires de l'agenda dans sa forme actuelle. Le prix de revient par exemplaire se monte à Fr 12.15 (y.c. ichta), il est vendu Fr. 12.00. Cependant depuis longtemps nos membres trouvent que c'est trop cher. Pour 2017 on va reconsidérer le tout.

D: le comité est du même avis que le bureau, c'est-à-dire que l'agenda doit être maintenu, toutefois les prix de revient et de vente devront s'équilibrer.

11. Certification, quelle suite ?

Lors du séminaire, Peter Iseli a rendu compte des conclusions du groupe de travail pour la certification. Le but du groupe de travail était de doubler le nombre des certifications en deux ans. Ce but n'a pas été atteint, le résultat est mitigé. Pour beaucoup, la certification crée deux catégories de membres. Un questionnaire a été adressé aux membres afin de connaître leur position, nous avons reçu 70 questionnaires en retour. Désillusion: 40% disent qu'ils ne se feront jamais certifier 15% ont l'intention de se faire certifier. On demande la gratuité pour la recertification; ON souhaite plus d'informations concernant le but et les avantages, il faudrait également fournir des informations plus simples à ce sujet. Les éleveurs aimeraient savoir quels sont les avantages de la certification, avantages dont ils pourraient personnellement bénéficier. Le groupe de travail a fait une proposition avec trois variantes. Le comité en a débattu lors de son séminaire du 02.10.2015. Après 10 ans, le bilan donne à réfléchir: seuls 140 membres sont certifiés.

Proposition du comité: le groupe de travail pour la certification est dissout. En lieu et place de la certification on pourrait introduire une charte d'honneur: il faut offrir des cours de formation continue intéressants. Sur les formules d'inscription pour les expositions, les éleveurs devraient confirmer qu'ils détiennent leurs animaux conformément aux dispositions de l'ordonnance sur la protection des animaux. On va établir un argumentaire en conséquence.

D: le comité proposera à l'AD 2016 de Petits animaux Suisse de supprimer la certification. Par contre les conseils relatifs à la protection des animaux sont à nouveau gratuits dès à présent. Il faudra former des conseillers à la protection supplémentaires. Les certifications d'installations actuellement en cours, sont valables encore pendant 5 ans, soit jusqu'en 2021.

12. Expositions dans le futur

Lors du séminaire, Erwin Bär a rapporté sur l'activité du groupe de travail „expositions dans le futur“, il a également dirigé les travaux de rédaction du concept d'expositions. De son côté le comité a fait diverses propositions de modifications et de rajouts pour compléter ce document.



D: Le comité a complété et approuvé le concept „expositions dans le futur“. Ce dossier sera présenté lors de la VOK 2016.

D'autre part Erwin Baer a présenté le modèle d'un nouveau stand d'informations. Ce stand est facile à monter, sans outils ni vis. Il est prévu qu'Erwin Baer présente un prototype à l'échelle 1/1 lors de la VOK 2016. On pourrait envisager la construction d'une vingtaine de ces stands pour les fédérations cantonales.

D: le comité confirme qu'un stand de démonstration à l'échelle 1/1 sera présenté lors de la VOK 2016. Pour la construction définitive, la Centrale va demander une deuxième offre. Erwin Bär mettra les documents nécessaires à disposition de la Centrale.

13. Collaboration avec la Société protectrice des animaux SPA

On a préparé un dossier pour la séance qui réunit 3 représentants de la SPA avec Markus Vogel, Iris Fankhauser et Heinz Hochuli. Principe : rester ouvert au dialogue. Des compromis doivent être trouvés de part et d'autre. Concernant SwissBird les vétérinaires de la SPA ont formulé des suggestions. Stefan Kocher, président d'Oiseaux d'agrément Suisse, rappelle que son comité s'est clairement prononcé pour une interdiction générale de photographier, ceci suite aux événements et expériences négatives survenus lors des SWISSBird 2013 et 2014. Comme convenu cette position sera rediscutée au sein du comité, ceci dans un esprit constructif, la décision n'est donc pas encore définitive. Nous mettrons tout en œuvre afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, aussi bien à nos oiseaux qu'aux visiteurs. Comme en 2014 et comme lors des éditions précédentes, cela se fera en étroite collaboration avec les services vétérinaires cantonaux.

14. Demandes et décomptes divers

La Centrale a répondu favorablement à 5 demandes pour des manifestations liées à la jeunesse et autres, elle a également ratifié 4 décomptes. On n'a reçu aucune demande concernant les conseils pour la protection des animaux.

15. Communications des divisions

15.1 Oiseaux d'agrément Suisse

La page d'accueil du site internet de la division sera modernisée. Le procès-verbal de l'AD 2015 a été publié, selon Stefan Kocher, le retard est dû à un malentendu à l'interne. L'ouverture de SwissBird 2015 se fera le 12 décembre 2015 à 18.00 heures. Le championnat du monde COM 2016 aura lieu du 22 au 24 janvier à Matosinhos dans la région de Porto au Portugal.

15.2 Pigeons de race Suisse

L'office vétérinaire cantonal de Bâle a introduit une procédure contre un éleveur de pigeons. Motifs: surpopulation et pas de volière. Les installations devront être mise en conformité d'ici fin décembre, ensuite de quoi il y aura un nouveau contrôle (2 à 3 éleveurs sont membres d'un club). A l'avenir la présence à la journée des présidents et



préposés de clubs sera obligatoire, en cas d'absence on opérera une réduction de 50% sur les subventions.

15.3 Volailles de race Suisse

Pas de communications

15.4 Lapins de race Suisse

- Le standard 15 a été présenté au comité. Les photos du standard, d'une haute définition, seront enregistrées sur disque et pourront être obtenues auprès de la Tierwelt-Shop. Peter Iseli signale qu'une nouvelle documentation sera élaborée pour la formation des experts. Tous les experts pourront en disposer pour les cours de races. On a reçu une demande tardive pour l'organisation d'un cours de préposés qui devrait se donner au printemps prochain, on a finalement trouvé une solution positive. La journée d'automne de lapins de race Suisse a connu un grand succès, avec pas de 250 participants. A l'avenir cette journée sera mise sur pied que tous les deux ans. S'agissant de la vente des animaux aux expositions on s'achemine vers une solution à l'échelon national. Les animaux à vendre ne devront pas être mentionnés sur la carte de jugement et les animaux vendus devront être annoncés aux organisateurs de l'exposition en précisant le numéro de la cage et le nom de l'acheteur. L'exposition de jeunes sujets prévue en 2016 à la REHAB à Bâle a été annulée. Le comité a arrêté son calendrier pour 2016. Durant la présidence de Peter Iseli on va réduire de 2 le nombre des séances du comité durant l'année.

16. Communications

- Contribution pour des jubilés: il y a une décision du comité qui prévoit que l'on fasse un cadeau aux clubs et aux sous-groupes de divisions qui fêtent un jubilé (dès 50 années), ce cadeau est financé par les divisions, il en est de même pour les délégations qui participent manifestations jubilaires.
- Invitation exposition cantonale fribourgeoise du 20 au 22 novembre 2015 à Espace Gruyère, Bulle:
D: Markus Vogel et Erwin Bär (pour Pigeons de race Suisse) sont délégués.
- Exposition cantonale Zoug et Schwytz, 05 au 06 décembre 2015 à Menzingen
D: Markus Vogel est délégué.
- Séance de la rédaction: les pages des divisions dans la Tierwelt doivent être retravaillées, Iris Fankhauser va prendre contact avec les divisions.
- Les documents et informations destinés aux membres du comité devront à l'avenir leur parvenir au plus tard le mercredi qui précède la séance.
- Demande d'Andrea Brügger (Petits animaux Turbenthal): demande pour un village paysan: compétence de la Centrale.



17. Divers

17.1 Situation de la collaboration avec l'OSAV

Concernant l'abattage correct des petits animaux il y a eu une discussion avec l'OSAV au cours de laquelle on a traité de ce qui figure dans l'ordonnance sur la protection des animaux et qui nous concerne directement.

17.2 Réaction des membres concernant la publication du protocole de la séance du comité.

Notre journal est également lu par des personnes qui ne font pas partie de notre organisation. Du côté de nos membres nous n'avons reçu peu de remarques qu'elles soient négatives ou positives. Heinz Wyss nous a remerciés suite à la mise au point concernant l'incident survenu à l'AD. Le comité de Pigeons de race Suisse en a fait de même.

17.3 Réaction des membres suite à la résiliation du contrat Argus Media

Il n'y a pas eu de réaction

17.4 Proposition Stefan Röthlisberger (contrôle protection des animaux)

Etant donné que dès à présent les contrôles des conseillers à la protection sont gratuits, cela n'occasionne plus de frais pour les responsables des installations de petits animaux (voir aussi point 11 certification).

17.5 Visite du Comptoir suisse à Lausanne

Markus Vogel et Iris Fankhauser ont visité la présentation des animaux au Comptoir à Lausanne. Ils ont été impressionnés par la motivation des organisateurs, la grandeur des volières, la publicité et l'importance des surfaces mises à disposition.

17.6 Informations de la commission pour la santé et la protection des animaux

Lors de la journée de formation continue des conseillers à la protection du 06 octobre écoulé, il a été question des races présentant des caractéristiques exagérées ainsi que la répartition dans les différentes catégories de contrainte. Les divisions prennent en charge les frais de leurs représentants. Markus Vogel souhaite que la répartition des races dans les catégories de contrainte se fasse jusqu'au 10 octobre 2015.

17.7 Proposition de Marcel Varga – autorisation et obligation d'annoncer les expositions

Le but est d'obtenir une autorisation pour toutes les expositions organisées en Suisse. Il y a une condition, à savoir que toutes les expositions y compris celles de jeunes sujets soient annoncées. Suite à une discussion entre Markus Vogel, Gion Gross et Rolf Hanimann, président de l'association suisse des vétérinaires cantonaux, il a été convenu que ce sujet sera discuté lors de la prochaine conférence des vétérinaires cantonaux. Rolf Hanimann soutient l'idée d'une solution unique à l'échelon national.

17.8 Location du parc FSK

Le comité n'est pas d'accord que ce parc soit uniquement réservé à l'activité de la FSK. Petits animaux a financé ce parc également dans l'idée qu'il puisse être mis partiellement ou totalement à disposition d'autres manifestation. Une demande concernant la location a été rejetée pour des raisons de manque de place. Une deuxième demande reste ouverte. Si le parc est loué dans sa totalité, il faut compter une journée pour le montage et une journée pour le démontage. Pour ce faire il faut une personne compétente afin de ne pas détériorer le parc. Selon le comité une



location partielle doit aussi être possible. Il reste à définir de ce qu'il en est des frais de transport, montage et démontage. Markus Vogel va en discuter avec la commission FSK.

17.9 Formation continue 2016

La fréquentation des cours n'est pas bonne. En conséquence le comité ne va pas proposer de programme pour 2016, il va étudier une nouvelle offre. La formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle pour détenteurs de petits animaux sera maintenue en 2016, le projet est en cours.

17.10 Fondation Ballenberg

La fondation demande un soutien financier pour financer la réalisation de sa page d'accueil internet. Après notre refus on a reçu une deuxième demande motivée par le fait que le comité de la fondation travail bénévolement depuis 2014. Le comité de Petits animaux Suisse ne change pas d'avis, aucun montant ne sera alloué.

D: la demande est rejetée.

Markus Vogel, président

Jürg Schmid, secrétaire
